



**Délibération n°2024-133**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation : 9 juillet 2024  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 28  
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 18 juillet 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. GARROcq Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

**Absents ou excusés** : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. LEGLISE Vincent, M. PARIS Rémi

**Pouvoirs** : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick  
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul  
M. PARIS Rémi donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

**Secrétaire de séance** : Mme LAHOURATATE Nicole

**OBJET : PATRIMOINE : ACCOMPAGNEMENT PORTEUR DE PROJET**

**RAPPORTEUR : Isabelle BERGES, Vice-Présidente**

Dans le cadre de la labellisation de la vallée d'Ossau en « Pays d'art et d'histoire », la Communauté de Communes accompagne techniquement et/ou financière les porteurs de projets valorisant le(s) patrimoine(s) de la vallée d'Ossau et répondant au règlement d'intervention voté en Conseil Communautaire du 10/04/2018.

Afin de valoriser le patrimoine lié aux costumes traditionnels pyrénéens dont les costumes ossalois, l'association le Cuyala d'Aussaü, sollicite une subvention auprès de la Communauté de Communes pour la réalisation d'une exposition thématique sous la forme de 10 roll up et d'un livret explicatif. Cette valorisation rentre dans les objectifs du label Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises et répond aux critères d'éligibilité du règlement d'intervention de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

A ce titre, il est décidé d'octroyer une subvention de 500 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024.

Le rapport entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à la majorité** (1 abstention : M. BONNEMASON Bernard),

**ATTRIBUE ET AUTORISE A VERSER** la subvention comme indiqué ci-dessus ;

**AUTORISE** le Président à signer les documents correspondants.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

